Il remarque que les diverses Commissions ont recommandé des augmentations de traitements presque généralles aux fonctionnaires municipaux, mais que, vu l'insuffisance des revenus et qu'il faut avant tout pourvoir aux besoins matériels des départements et aux charges établies, il paraît impossible d'approuver toutes les demandes. Il ajoute qu'il serait peut-être possible de donner, suivant le mérite de chacun, de légères augmentations aux fonctionnaires permanents dont le traitement est moindre de \$800 et qu'il pourrait en être de même pour les fonctionnaires qui ont été promus dans le cours de l'année ou qui ont changé de position.

La Commission approuve les remarques de M. le président.

Les demandes des divers départements civiques pour le prochain exercice sont alors étudiées et la Commission décide de recommander au Conseil de mettre de côté, conformément à la loi, les sommes suivantes qui sont disponibles sur les revenus de la Cité pour les besoins desdits départements.

## HOTEL DE VILLE

Au titre "Personnel".

Sur proposition de M. l'échevin Robinson, il est

Résolu: De retrancher l'item L. de Montigny, directeursecrétaire, \$2,000. (M. l'échevin J.-B.-A. Martin dissident.)

Il est aussi

Résolu: De retrancher les item du même titre "Personnel" Chs. E. Gagnon, traducteur et secrétaire, \$1,000 et R. Lalonde, messager et clavigraphiste, \$400 et de les insérer après l'item "G. Faille", sous le titre Impressions et Papeterie" et d'ajouter les mots "Gazette Municipale" à ce titre.

Une proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin à l'effet d'insérer dans les prévisions budgétaires le nom de M. C. Smith, assistant-directeur-secrétaire, \$1,100, est rejeté, le proposeur ayant seul voté en faveur de cette proposition.

La Commission continue son travail et procède à l'étude des crédits demandés par la Commission d'Hygiène et des Statistiques à l'item "Médecins de district", il est

Résolu: De mettre de côté une somme de \$12,000 pour payer le traitement de 12 médecins de districts à \$1,000 chacun, avec l'entente qu'aucune nomination ne sera faite par la Commission d'Hygiène avant de communiquer avec les Bureaux des Ecoles Catholiques et Protestantes.

La Commission procède alors à l'étude des demandes de la Commission de Police.

L'étude des demandes de cette Commission étant terminée,

9.—M. l'échevin Sadler informe la Commission qu'il a eu une entrevue avec le secrétaire de Son Excellence le Gouverneur Général et que mardi, le 22 courant, à 9 heures, a été fixé pour la réception de Son Excellence à l'Hôtel-de-Ville.

 $R\acute{e}solu$ : Que la sous-Commission des Réceptions soit autorisée à faire tous les arrangements nécessaires au sujet de cette réception.

La séance est alors ajournée à mercredi, le 16 courant, à 3 heures, pour continuer la préparation des prévisions budgétaires.

JULES CREPEAU,

Secrétaire.

## COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 16 décembre

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Giroux, Turner, Major, Lamoureux, Nault.

1.—Soumise et lue une lettre de la compagnie "The Canadian Fire Hose", offrant de vendre à la Ville, à raison de \$12 l'un, des extincteurs chimiques devant être placés dans les différents marché.

Sur proposition de M. l'échevin Giroux, il est

Résolu: De présenter un rapport au Conseil pour de-

not sufficient and as the City must first provide for the material needs of departments, and for established charges, it was impossible to concur in all the demands for increases. The chairman added that it might be possible to give, according to the merit of employes, small increases to permanent employes whose salary was less than \$800 and that the same method might be pursued in regard to employes who were promoted during the year or who have changed positions.

The Committee concurred in the chairman's remarks.

The demands of the various civic departments for next year were then considered, and the Committee decided to recommend Council to set aside, according to law, the following sums which are available out of the City's revenue for the needs of said departments.

## CITY HALL

Under the heading of "Staff".

On motion of Ald. Robinson, it was

Resolved: To strike out the item, L. de Montigny, Editor-secretary, \$2,000. (Ald. J. B. A. Martin dissenting).

It was also

Resolved: To strike out items of the same title "Staff" Chs. E. agnon, translator and secretary, \$1,000, and R. Lalonde, messenger and typewriter, \$400, and insert sait items after item "G. Eaille", under the title "Printing and Stationery, and to add the words "Municipal Gazette" to the said title.

A motion from Ald. J. B. A. Martin, to insert in the budget the name of Mr. C. Smith, asst.-editor-secretary, \$1,100 was rejected; the mover, alone, having voted for said motion.

The Committee proceeded with its work and considered the appropriations asked by the Hygiene and Statistics Committee. On the item "District physicians", it was

Resolved: That a sum of \$12,000 be set aside to pay the salary of 12 district physicians at \$1,000 each, with the understanding that no appointment is to be made by the Hygiene Committee before communicating with the Catholic and Protestant Scool Boards.

The Committee then proceeded with the consideration of the Police Committee's requirements.

Consideration of said list of requirements being completed.

9.—Ald Sadler informed the Committee that he had had an interview with the secretary of His Excellency, the Governor General and that Tuesday, the 22nd instant, at 9 o'clock, had been fixed for the reception of His Excellency at the City Hall.

Resolved: That the sub-committee on Receptions be authorized to make all necessary arrangements in connection with said reception.

The meeting was then adjourned untill Wednesday, the 16th instant, at 3 o'clock to continue the preparation of the annual estimates of expenditure.

JULES CREPEAU,
Secretary.

## MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 16th of December.

Present: Ald. Lévy, chairman, Giroux, Turner, Major, Lamoureux, Nault.

1.—Submitted and read a letter from the Canadian Fire Hose Co., offering to sell to the City chemical fire extinguishers at \$12 each, to be placed in the different markets.

On motion of Ald. Giroux, it was

Resolved: That a report be made to Council asking that an appropriation of \$240 be voted to purchase 20 chemical